

IMMO DU TRY s.r.l.

c/o DERU Céline

Agent immobilier I.P.I.

(506490)

Rue Saint Lambert 67

1457 Walahin


G.S.M. : 0478/91.57.27

B.C.E. 0739.984.888


 info@immodutry.be

Etude Damien COLLON

Concerne : ACP Chevaliers (0850.093.746), rue des Chevaliers 4 à 1050 Bruxelles

Vos ref : 

Madame, Monsieur,


Je me réfère à votre courriel datant de ce  concernant l'affaire reprise sous rubrique et vous communique ci-après les renseignements demandés

En application de l'article 3.94 §1 C.civ., nous tenons à vous fournir les informations suivantes :

1.1. Le montant du fonds de roulement et du fonds de réserve :

Le fonds de roulement :

Les avances mensuelles clôtures trimestrielles avec frais réels

Le fonds de roulement général global pour l'ensemble de la copropriété s'élève à 22592,97 euros. L'acquéreur devra dès lors s'acquitter de sa participation dans le fonds de roulement général. Ce montant unique s'élève à **1548,98 euros** pour le lot susmentionné. Ce montant est à verser sur le compte à vue  au nom de l'ACP CHEVALIERS.

Ce même montant sera restitué aux vendeurs dans le décompte de frais suivant la date de l'acte de vente.

Le fonds de réserve :

Les avances mensuelles pour financer le fonds de réserve sont de 2500 euros par trimestre, soit pour le lot repris en rubrique, se montant à **171,40 euros** . Ce montant est repris chaque trimestre dans le décompte de frais.

Le fonds de réserve général de la copropriété s'élève (au 30/09/2023) à 29546,15 euros, pour l'ensemble de la copropriété.

➔ **Montant à verser 1x (participation au fonds de roulement général = 1548,98 euros sur le compte à vu  au nom de l'ACP CHEVALIERS.**

1.2 Les arriérés éventuels :

Le cédant n'est pas à jour dans les paiements.

→ La clôture du 2^{ème} trimestre 2023 = 2792,4 euros.

→ La clôture du 3^{ème} trimestre 2023 = 641,62 euros

TOTAL = 3434,02 euros + 120 euros de frais de mutation à verser sur le compte à vue [REDACTED]
[REDACTED] au nom de l'ACP CHEVALIERS.

1.3 Les appels de fonds :

Le budget fonds de réserve se poursuit comme susmentionné jusqu'à la prochaine assemblée générale ; soit 171,40 euros par trimestre pour le lot concerné.

1.4 Procédures judiciaires en cours :

Il n'y a pas de procédure judiciaire en cours.

1.5 Procès-verbaux / bilans :

Veillez trouver en annexe copie des procès-verbaux des assemblées ordinaires et extraordinaires des trois dernières années.

Veillez trouver en annexe les décomptes périodiques des charges des deux dernières années.

1.6 Bilans approuvés :

Le dernier bilan approuvé en annexe.

En application de l'article 577-11 §2 C.civ., nous tenons à vous fournir les informations suivantes :

1. Néant mais un emprunt au nom de la copropriété est en cours.
2. Néant
3. Néant
4. Néant

Je vous informe également que le coût de la rédaction de ce courrier + envoi des annexes s'élève à 120 euros.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

DERU Céline

